



URGENTOLOGUE HÔPITAL RÉGIONAL DE MIRAMICHI

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Négociable - Les candidates et candidats que ce poste intéresse peuvent organiser une visite à l'établissement ou un placement de suppléance pour faire l'essai du poste (transport et hébergement fournis).

LA VILLE DE MIRAMICHI

Située sur les berges de la rivière Miramichi dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, Miramichi est une ville charmante à la population chaleureuse. En plus d'offrir toutes les commodités dont ses résidents ont besoin au quotidien, elle propose des logements abordables et un coût de la vie peu élevé, bien en deçà de la moyenne nationale. On peut facilement y trouver une maison dans un quartier sécuritaire à moins de 15 minutes de route de l'hôpital et près de bonnes écoles. Les familles et les personnes qui y élisent domicile peuvent profiter d'une abondance de possibilités récréatives.

Miramichi est fière d'offrir une multitude d'activités de plein air comme la navigation de plaisance, le golf et la pêche, pour laquelle elle est reconnue mondialement. La région est sillonnée de sentiers bien entretenus pour la randonnée, le vélo, le VTT et la motoneige. De nombreux festivals ont lieu au cours de l'année et bon nombre de programmes communautaires et de loisirs sont offerts aux enfants et aux adultes.

Pour obtenir de plus amples renseignements : www.discovermiramichi.com.

DESCRIPTION DU LIEU DE TRAVAIL

L'Hôpital régional de Miramichi (HRM) est un établissement de 160 lits qui propose une gamme complète de services de soins primaires et spécialisés, notamment : médecine familiale, programme d'hospitalistes, chirurgie générale et orthopédique, médecine interne et soins intensifs, urologie, obstétrique et gynécologie, ophtalmologie, pédiatrie, anesthésiologie et pathologie. Au besoin, l'équipe de l'HRM organise aussi les transferts de patients cardiaques et de patients victimes de traumatismes vers les sites de traitement appropriés situés à quelques heures de route.

Le Service d'urgence de l'HRM compte sur l'appui d'infirmières et infirmiers en santé mentale, de thérapeutes respiratoires disponibles en tout temps et de programmes virtuels de neurologie et de traumatologie. Le service voit environ 24 000 patients par année et les cas varient d'urgents à moins urgents.



DESCRIPTION DU POSTE

Le Service d'urgence de l'Hôpital régional de Miramichi cherche activement à pourvoir un poste permanent d'urgentologue à temps plein au sein de son équipe de 12 médecins.

Notre service propose des quarts de travail de 8 à 9 heures et compte deux médecins en poste 14 heures ou plus par jour. Ce poste à temps plein prévoit 29 heures de travail par semaine sans exigences en matière de service de garde. Les modalités du poste peuvent être modifiées pour permettre des postes à temps partiel. Les médecins du service d'urgence bénéficient d'une excellente souplesse qui répond à leurs besoins particuliers en matière d'horaire et de demandes de congés. Il n'est pas rare de fournir des accommodements pour permettre des congés supplémentaires (plus de six semaines par année) et des heures plus souples. Les membres de notre groupe collégial s'entraident durant les quarts de travail, aux changements de quarts et avec les demandes relatives à l'horaire.

RÉMUNÉRATION ET INCITATIFS

La rémunération est fondée sur un taux moyen de rémunération à la vacation de 293,80 \$ l'heure.

Aucune facturation fictive à l'assurance-maladie n'est nécessaire. La rémunération brute habituelle des médecins en poste à temps plein qui prennent six semaines de vacances annuellement est d'au moins 320 000 \$ par année.

Autres prestations financières offertes par le Réseau de santé Horizon, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et la Société médicale du Nouveau-Brunswick :

- Un incitatif de recrutement en région rurale de 100 000 \$ pour une entente de retour de service de quatre ans.
- Une indemnité de déménagement pouvant atteindre 8 000 \$.
- Remboursement de 5 959 \$ par année pour couvrir les droits d'inscription et les frais de déplacement relatifs à la formation médicale continue.
- Généreux remboursement de l'Association canadienne de protection médicale (ACPM) se chiffrant actuellement à 100 % des droits annuels.
- Un programme de maintien en poste des médecins offrant des incitatifs financiers annuels (fourchette de 3 300 \$ à 7 700 \$).
- Remboursement des droits de scolarité pour le cours de préparation à l'examen de compétence additionnelle en médecine d'urgence du CCMF (3 000 \$) pour les personnes admissibles au programme de bourses pour étudiants en médecine du Nouveau-Brunswick.
- Voir le site Web EMReview.ca (en anglais seulement) pour en savoir plus.



RESPONSABILITÉS

- Fournir du soutien aux médecins de famille qui ont de l'expérience en médecine d'urgence et souhaitent se consacrer à la médecine d'urgence. Notre personnel chevronné fournira du mentorat durant les quarts de travail, des conseils sur les possibilités perfectionnement professionnel et de l'aide pour se présenter à l'examen permettant d'obtenir la désignation CCMF-MU.
- Enseigner à des étudiants et résidents en médecine dans le cadre de stages obligatoires ou à option.
- Contribuer à l'obtention de nominations au sein du département de médecine d'urgence de l'Université Dalhousie et de l'Université Memorial.

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

- Doctorat en médecine.
- Les certifications suivantes, de préférence :
 - Certification du Collège des médecins de famille du Canada et du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada avec compétence additionnelle en médecine d'urgence (CCMF-MU)
 - Certification du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en médecine d'urgence (FRCPC, médecine d'urgence)
 - Certification de l'American Board of Emergency Medicine (ABEM)
 - Associé du Royal College of Emergency Medicine (FRCM) ou l'équivalent.
 - Les candidats sont encouragés à avoir un plan pour atteindre ce niveau de certification dans les cinq ans suivant l'embauche.
- Admissibilité au permis d'exercice du Collège des médecins et chirurgiens du Nouveau Brunswick.
- Certificats de formation en soins avancés de réanimation traumatologique (ATLS) et en techniques spécialisées de réanimation cardio-respiratoire (ACLS), ou volonté à les obtenir dans les six mois suivant l'embauche.
- La maîtrise de l'anglais est obligatoire. Le bilinguisme est considéré comme un atout.